



ARTELIA
Agence de PAU
Hélioparc – 2 Avenue Angot
CS 8011
64053 PAU Cedex 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50

COMPTE-RENDU

Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

| | | | |
|---------------|--|-------|---------------------------------|
| De/From | Thibaut Vaillant / Charlotte Morlas | Date | 27/04/2023 |
| Tel | 05 59 84 58 34 | Réf. | 4362904/Réunion publique 270423 |
| E-Mail | thibaut.vaillant@arteliagroup.com charlotte.morlas@arteliagroup.com | Pages | 1 / 4 |
| Objet/Subject | SCOT Réunion publique à Sévignacq | | |

Le diaporama est en pièce-jointe du présent compte-rendu.

Introduction

Jean-Luc Mongaugé remercie les participants : les élus, les riverains et le bureau d'études. Il donne la parole à Artelia. Il recontextualise pourquoi le SCoT et son utilité. C'est un document demandé par l'état. Le but est d'avoir une vision d'ensemble du territoire sur les 20 prochaines années et de travailler au sein de l'EPCI.

- Se projeter
- Animer des ateliers participatifs
- Dirigé par la loi NOTRe

La communauté de communes Vallée d'Ossau est historique et géographique.

Elle rassemble deux bassins de vie anciennement deux cantons.

Les principaux enjeux sont de garder une dynamique de territoire et une richesse tant sur le point économique, de l'emploi mais aussi des paysages que propose la vallée d'Ossau.

« Se loger chez nous, vivre chez nous »

Le SCoT proposera un projet durable au sein d'une vallée vivante à horizon 2040.

Emplois/ Economie

Le sujet de départ a été la fonderie Ventana présentée lors du film réalisé par la CCVO sur le déroulement du SCoT. C'est une industrie aéronautique et défense.

Elle réalise 50% d'exportation de sa production.

Elle s'intègre parfaitement dans le site de la vallée d'Ossau.

En termes d'emploi le territoire est indépendant : 75 emplois pour 100 actifs occupés

[L'enjeu est de maintenir de l'artisanat pour tenir le maillage économique du territoire.](#)

Le paysage et l'agriculture (et le tourisme)

Le pastoralisme est une pratique bien ancrée sur le territoire qui est un emploi historique. De plus il permet d'avoir un entretien et une gestion des espaces naturels au sein de la vallée. C'est un savoir faire qu'il ne faut pas perdre car il est identitaire. Les éleveurs de brebis offrent leur service à la nature. C'est un aller-retour entre le paysage et l'éleveur.

Les 3 /4 des surfaces sont agricoles au sein de la CCVO.

L'ambition et l'enjeu du SCoT c'est d'avoir une agriculture raisonnée et de qualité.

Ceci vient aussi en complément de la valorisation des produits. Il faut que la vallée d'Ossau et ses ressources aient une visibilité à plus grande échelle. Tout cela doit se faire en adéquation avec les attentes du SCoT

Il y a eu une chute des exploitations agricoles, mais l'activité reste primordiale et la superficie des terres ne baisse pas. L'activité agricole est partie prenante du cadre de vie proposé en vallée d'Ossau. Cette activité façonne le paysage. Il y a une complémentarité entre l'habitat historique et remarquable de la vallée, le fonctionnement des centres-bourgs et les espaces publics.

Comment gérer une agriculture de montagne ?

Comment anticiper la reprise des exploitations ou l'installation de nouveaux ?
Faut-il se diversifier et proposer de nouveaux produits ?

Le constat aujourd'hui c'est que les zones intermédiaires sont devenues des friches, la forêt prend le dessus. Ces espaces ne sont plus entretenus. La gestion est un vrai problème.

Peut-on éviter les écobuages ?

Faut-il réintégrer des races locales qui sont en adéquation avec le territoire et ses aléas ?

En moyenne il faut 8 hectares pour t'installer.

En vallée d'Ossau la moyenne est de 26 hectares pour une exploitation.

L'enjeu, mais qui reste peut-être utopique c'est que la vallée d'Ossau est un territoire riche et qui produit des éléments en interne pouvant permettre à la vallée d'atteindre une dépendance alimentaire.

L'économie agricole et le devenir des exploitations restent les grandes interrogations. Le SCoT doit proposer des leviers d'actions pour modérer l'artificialisation des sols et l'ambition de nourrir la vallée.

Les produits Vallée d'Ossau peuvent devenir une référence. Comment parvenir à cette démarche ?

C'est un lien étroit qui doit se mettre en place entre le tourisme et l'agriculture. Le lien connu aujourd'hui c'est l'agriculture et le pastoralisme avec le paysage. Il s'agit d'aller encore plus loin en intégrant l'activité la plus représentée sur le territoire : LE TOURISME.

L'agriculture pourrait se nourrir de l'affluence du tourisme pour avoir un développement « vallée d'Ossau »

La vente des productions sur site : l'enjeu est là. Comment entretenir un maillage des circuits courts ?

Les documents d'urbanisme peuvent intervenir en ce sens en permettant la création de bâtiment pouvant accueillir cette pratique de vente en direct. Il s'agit de fixer les gens au pays vallée d'Ossau.

Les espaces aujourd'hui « délaissés » peuvent resservir et être réintégré au sein des pratiques : un usage annuel de la vallée sur les différentes parties du paysage avec le besoin en forage, en regain...

Le paysage et le tourisme

La sur fréquentation de certains sites pose question.

Parking ? Navette ?

L'enjeu est de mailler le territoire en matière d'offres d'activités *outdoor* et *indoor* et de pouvoir couvrir une fréquentation sur les 4 saisons sur l'ensemble du territoire.

La volonté de monter en gamme sur des équipements liés au logement va aussi permettre de diversifier l'attrait pour un seul site.

LE PARTAGE est au cœur des préoccupations.

L'habitat

Il faut qu'une politique de l'habitat soit mise en place afin de respecter l'habitat permanent. La problématique du territoire et de maintenir la vie au sein de la vallée.

L'habitat en résidence secondaire est actuellement fortement présent sur le territoire de la vallée. L'ambition est de le diversifier pour parvenir à accueillir la nouvelle forme de foyer (1 à 2 personnes). L'habitat actuel ne permet pas de recevoir des couples.

Le SCoT doit apporter des orientations sur une politique de l'habitat pour tous et sur une période annuelle :
-habitat saisonnier mais pas que

- habitat inclusif
- habitat intergénérationnel

Notion de la consommation d'espace

L'enjeu majeur du SCoT est de fixer des chiffres en termes de consommation d'espace

Le but est de diminuer la consommation sur trois entités :

- Le logement
- L'activité économique
- Les carrières

Sur les 10 dernières années la CCVO à consommer (en gros)

- 30 hectares d'habitat
- 4 hectares d'économie
- 4 hectares de carrières

Sur les dix prochaines années il s'agira de diviser cette consommation par 2 sur chaque secteur.

Le moyen pour l'habitat c'est de densifier. La moyenne sera alors de 7 logements/ hectare.

Biodiversité et TVB

La carte du CEN sur la TVB met en lumière les réservoirs de biodiversité qui sont à maintenir.

Les enjeux du SCoT sont de définir des continuités à l'échelle du territoire de les préserver et pour certaines de les restaurer. La question de l'eau doit être approfondi sur le territoire (des données doivent nous être communiquées pour étoffer le diagnostic).

Conclusion

Chaque thématique a été abordée. La participation habitante n'était pas totalement au rendez-vous. La majorité des présents était des élus du territoire déjà présent à la réunion PPA qui précède celle-ci.

Précision de l'équipe : mobiliser des personnes au sein d'une étude territoriale en faveur d'un SCoT reste assez compliqué car les usagers ne se sentent pas concernés. A l'échelle d'un PLU/ PLUi les intérêts sont mieux compris et le fait de descendre à l'échelle parcellaire ils se sentent plus touchés.

Néanmoins les documents d'urbanisme sont liés et d'autant plus au sein des territoires de montagne où l'échelle territoriale est primordiale pour avoir une cohérence. La vallée d'Ossau doit appréhender son territoire dans sa globalité de VALLEE pour que chaque composant sert à son développement.

Pau, le 17 mai 2023



ARTELIA
Agence de PAU
Hélioparc – 2 Avenue Angot
CS 8011
64053 PAU Cedex 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50

COMPTE-RENDU

Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

| | | | |
|---------------|--|-------|-----------------------|
| De/From | Thibaut Vaillant / Charlotte Morlas | Date | 27/04/2023 |
| Tel | 05 59 84 58 34 | Réf. | 4362904/Réunion270423 |
| E-Mail | thibaut.vaillant@arteliagroup.com charlotte.morlas@arteliagroup.com | Pages | 1 / 4 |
| Objet/Subject | SCOT Réunion des personnes publiques associées | | |

Le diaporama est en pièce-jointe du présent compte-rendu.

Introduction

Jean-Luc Mongaugé remercie les participants : les élus et le bureau d'études. Il précise que cette réunion vient en amont de la phase « projet » mise en place des scénarios. Le SCoT va permettre de développer le territoire sous toutes les thématiques :

Habitat, mobilité, économie, paysage etc ...

Il donne la parole à Artelia.

Présentation du contexte

Le travail du SCoT a débuté en Septembre 2022.

Le SCoT vient préciser les attentes du schéma régional qui lui-même précise les attentes au sein des documents d'urbanisme locaux : PLU, carte communale

Il va mettre en place la modération de la consommation d'espace sur les 20 prochaines années.

Les enjeux qui vont être mis en place seront pour :

- Mieux construire en adéquation avec les besoins de la vallée
- Proposer une orientation démographique
- Savoir ce que veut accueillir la CCVO ? Quels ménages ? Quels types d'actifs ?
- Maintenir le cadre de vie de la vallée
- Préserver et revitaliser les centres-bourgs emblématiques
- Retrouver des espaces publics de qualité, ils sont des lieux de vie à proprement parlé : place du village
- Se poser des questions sur le type d'urbanisation que la vallée d'Ossau a besoin et pourquoi

Deux bassins de vie

Arudy entretient un lien étroit avec les territoires du Nord ce qui lui donne un élan de développement (développement sur 2 agglomérations : Pau / Oloron)

6 travailleurs sur 10 travaillent au sein de la CCVO

25% ne vivent pas sur la CCVO mais y travaillent.

3000 emplois temps pleins (les saisonniers sont compris)

Les déplacements domicile /travail sont abordés : Réinterroger le mode de déplacement : mais au sein de la vallée (territoire de montagne) la voiture individuelle est le déplacement majeur.

60% travaillent sur le territoire (au carrefour de deux autres bassins de vie)

La vallée d'Ossau propose + d'emplois que d'actifs

Les polarités sont définies sous plusieurs critères : l'emploi, les services, la démographie et le logement

Rébénacq a une position particulière elle est la commune aux portes de la CCVO et elle est en lien direct avec le bassin de vie de Pau. 600 habitants mais il serait intéressant de savoir combien vont travailler sur Pau ?

Même questionnement pour Buzy qui est fortement influencé avec Ogeu et Oloron.
Combien de ses habitants vont travailler hors CCVO ?

L'emploi/ L'économie

Les caractéristiques de la vallée c'est que son secteur d'activité ne se joue pas sur une seule activité. Le territoire a des compétences variées qui font la richesse de celui-ci.

Les emplois liés à la SANTE sont très présents sur les polarités mais pas seulement. Un maillage des services au sein des polarités et des pôles locaux. Le social est fortement représenté.
Le vieillissement de la population est un facteur majeur ainsi que la modification des types de ménages qui ont des besoins. La forte activité touristique permet le déploiement de ce secteur.

Plusieurs services sont une volonté du territoire comme le transport à la demande

Les secteurs d'activités très présents sur la vallée sont en plus des services liés à la santé :

- L'industrie
- Le tourisme
- L'agriculture

Dans les cartes de recensement des surfaces agricoles ce qui n'est pas mis en valeur se sont toutes les surfaces d'estives communales. Elles n'apparaissent pas dans la représentation et dans les chiffres mais elles sont nombreuses.

Une exploitation fait en moyenne aujourd'hui 27 hectares (ne sont pas compris les estives)

Sur le territoire les entreprises telles que les PME ou TPE sont nombreuses en vallée d'Ossau.

Démographie

Le profil familial diminue. Il y a de plus en plus de personne seule. (Lié aux divorces)

Des besoins de logement différents selon l'emplacement sur le territoire : La dichotomie est encore présente

NORD : Habitation principale / Vacances de logement au sein du centre bourg

SUD : Logement secondaire

Sur les polarités on perçoit de la vacance plus qu'ailleurs. Idem sur les résidences secondaires, elles sont peu occupées. Les besoins sont en inadéquation avec ce que dispose le territoire.

Le besoin est des logements plus abordables.

Le foncier ne cesse d'augmenter car une fois vendu il sert à de la location courte durée (tourisme).

Tourisme / Agriculture

« La montagne n'appartient pas à tout le monde » // « Il n'y a pas tout le monde qui est propriétaire de la montagne »

Des phrases citées par des habitants : elles font écho au respect de la nature quand le tourisme peut prendre un peu trop d'ampleur. Les estives sont des lieux ouverts entretenus et utilisés par les éleveurs.

L'enjeu du SCoT n'est pas de sectoriser les pratiques mais bien de raisonner et d'établir une pédagogie sur ces espaces ouverts à tous.

Le paysage est utilisé pour l'agriculture : 3 étages de prairies

- Fond de vallée
- Intermédiaires
- Estives

Le fond de vallée et les espaces intermédiaires sont aujourd'hui en concurrence avec le développement de l'habitat. La loi Climat est un outil pour limiter ces extensions et laisser la place aux pratiques qui façonnent l'identité du territoire de la Vallée.

Les espaces intermédiaires sont aujourd'hui délaissés au profit d'un enrichissement, le manque d'entretien de ces espaces participe à la fermeture des paysages, la forêt prend le dessus et des risques de feu deviendront une nouvelle préoccupation.

Les enjeux du SCoT c'est de redonner une vie à ces espaces intermédiaires en leur attribuant une fonction ou en leur réattribuant.

Une intervention intéressante d'une habitante :

Un outil peut être mis en place afin d'entretenir les espaces intermédiaires

« Association foncière pastorale »

Il y a une 40ème AFP sur le département

L'enjeu du SCoT est de savoir si elles pourront être reconquises et au profit de qui ?

Ces zones représentent une attractivité pour la pratique agricole.

(Pour information : 6 000 hectares de forêt sur Laruns qui produisent environ 18 milles hectares de déchets)

Les hommes façonnent les paysages et sont des acteurs de la biodiversité, de la beauté de l'environnement et du cadre de vie. C'est une richesse qu'à la CCVO. Le territoire permet de nourrir les hommes et les bêtes. On retrouve en bas de vallée, la culture nourricière : blé/ foin/ pomme de terre
Les zones intermédiaires sont des zones de pâture.

Il est d'important de réaffirmer la vocation agricole de ces espaces au sein du SCoT. De plus ces espaces sont composés d'éléments du paysage remarquables qu'il s'agit de préserver et de remettre en lumière afin de valoriser ces éléments identitaires : haies, arbres isolés, muret, fossé.

Il faut agir au sein du SCoT pour ensuite à l'échelle communale avoir une base bien dessinée. Il faut limiter l'empiétement des terres arables.

Les formes urbaines actuelles se prêtent et sont cohérentes avec une volonté de densité. Il s'agit de mettre en place une politique en ce sens pour AGIR.

Pau, le 17 mai 2023